



Commune de Cottens

Tarifs Maternelle

Année scolaire 2025-2026

Nom & prénom de l'enfant :

Nom & prénom du représentant légal :

Adresse :

NPA / Commune :

Pour les enfants domiciliés à Cottens, les tarifs de la maternelle sont déterminés en fonction du revenu des parents. Nous vous prions de bien vouloir faire valider par la commune (sceau communal exigé) si vous souhaitez obtenir un des tarifs A à D. Sans validation de la commune, le tarif E vous sera appliqué.

Catégorie applicable (selon code 1.910 de la déclaration d'impôt – somme des codes 1.110 à 1.530)

A	B	C	D	E
Revenu brut de CHF 0.00 à 50'000.00	Revenu brut de CHF 50'001.00 à CHF 60'000.00	Revenu brut de CHF 60'001.00 à CHF 85'000.00	Revenu brut de CHF 85'001.00 à CHF 100'000.00	Revenu brut dès CHF 100'001.00
Sceau communal exigé	Sceau communal exigé	Sceau communal exigé	Sceau communal exigé	

Date : _____

Signature : _____